

1688 November 2., Baden

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. AMBASSADOR ANTOINE-MICHEL] TAMBONNEAU AN
 AMMANN [BEAT JAKOB I.] ZURLAUBEN, ZUG

"vous aures esté trop bien Jnformé de la Conduitte de M.^{rs} vos deputes a la diette [- vom 10. Oktober bis zum 16. November 1688 fand in Baden eine ausserordentliche gemeineidg. Tagsatzung¹ statt; Stadt und Amt Zug hatte sich dabei durch Johann Jakob **Brandenberg** und Johann **Weber** vertreten lassen -] pour n'estre pas de mon avis qui est qu'ils auroient pu tenir Plus qu'ils n'ont fait le milieu entre La france et ceux qui sont forçée a leur declarer La Guerre [- Krieg Frankreichs mit Oesterreich bzw. dem Röm. Reich -], Jl eut este à souhaitter qu'ils n'eussent pas voulu aller plus loin que les veritables Jnteres [- Schutz der bedrohten eidg. Grenzen -] de la patrie auxquels Comme vous l'aures sceu Le Roy [Ludwig XIV.] a bien voulu donner toute la seurete possible en faisant par pure Consideration pour Les Louables Cantons ce que tres asseurement Les Jmperiaux [- Kaiser war damals **Leopold I.**, -] n'auroient pas obtenu de La Generosite de Sa Majesté [- Zustimmung, dass die eidg. Orte die Neutralität der Stadt Konstanz und der Waldstädte garantierten -]².

Je suis persuadé que vous n'aures pas manque de représenter toutes choses a vos superieurs [Ammann und Rat von Stadt und Amt Zug] Mais La faction Opposée [gemeint die Anhänger Oesterreichs und von Mailand/Spanien] a pris le dessus, M.^r Le Stathalter [Johann Jakob] Brandenberg donne Jcy tous Les Jours des tesmoignages de son Zele pour tout ce qu'il peut Croire Contraire au service du Roy Et Je n'ay pas veu que son Colleague [Weber] ayt balance Les mauvaises Jntentions de ce depute pour Ce qui nous touche, Vostre Canton auroit du Ce me semble se souvenir de L'empressement que J'ay eu a le satisfaire [-Pensionzahlungen!-]³, Jl faut esperer que dans la premiere occasion Jl donnera Plus de marques au Roy de son affection Confoederalle pour sa Couronne, Je m'en repose sur vos soins et suis bien Convaincu que si vous En esties le maistre Les voeux de vos superieurs Jroient toujours a nostre avantage, Conserves Nous cette bonne volonte et me Croyes ...".

1) s. EA VI 2, 232 (Nr. 139)

2) s. etwa Zurlaubiana AH 34/99

3) s. ebenda AH 110/43